

PERPIGNAN, le 7 DECEMBRE 2016

Objet : ASSEMBLEE GENERALE  
du 3 février 2017

## **INVITATION**

Chères Présidentes et Chers Présidents,

Le Comité Départemental de la FFRandonnée organise son assemblée générale Extraordinaire et Ordinaire le 3 Février 2017 et nous serions heureux de votre présence.

Du fait de la fusion de nos régions et, pour suivre les directives du Ministère des sports, nous avons dû revoir les statuts de notre association. Ceux-ci seront à valider en Assemblée Générale Extraordinaire dont la convocation est jointe à la présente.

Afin de vous permettre d'en prendre connaissance avant l'AGE, nous vous remettons ci-joint le projet de ces statuts. Nous attendons vos remarques, par écrit, avant le 5 janvier 2017.

D'autre part, le Comité Directeur élu pour 4 ans arrive en fin de mandat et les postes d'administrateurs seront à renouveler lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 Février 2017.

Vous souhaitez vous investir, vous avez des compétences à partager, alors postulez et présentez votre candidature à l'aide de la fiche de candidature ci-jointe. Merci de la retourner complétée avant le 5 janvier.

La convocation à l'AGO ainsi que l'ordre du jour vous seront envoyés courant janvier 2017.

Avec nos sincères salutations,

**Marcel MARTINEZ**  
**Président de la FFRandonnée 66**



**E.LECLERC** 

*les chemins, une richesse partagée.*

**INTERSPORT**  
LE SPORT COMMENCE ICI

FFRandonnée des Pyrénées-Orientales

Maison Départementale des Sports, rue René Duguay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Tél: 04 68 61 48 85 - [cdrp66@wanadoo.fr](mailto:cdrp66@wanadoo.fr) - <http://pyrenees-orientales.ffrandonnee.fr>

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, 64 rue du Dessous des Berges  
75013 Paris, n° d'immatriculation : IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agrée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.